



# COMITE DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL

12 rue des Écoles – Pouilly-le-Fort – 77240 Vert-Saint-Denis

Tél : 01.60.63.03.11 – Fax : 01.60.63.57.39

<http://www.basket77.fr>

Code APE : 9312 Z – SIRET : 784 930 612 000 71

 [COMITE DE SEINE ET MARNE DE BASKET BALL - 77](#)  [@CD77Basket](#)

## Proposition de Budget Exercice comptable 2021 (01/01/2021 au 31/12/2021)

L'exercice 2021 est plus qu'entamé. Il sera malheureusement dans la continuité de l'exercice 2020 en raison de la particularité de la saison sportive 2020/2021.

Nous sommes donc repartis de l'exercice comptable 2020 qui dispose d'une moitié de saison ordinaire (hors événements de fin de saison) et d'une moitié de saison tronquée. Le budget 2021 est donc cohérent avec l'exercice comptable 2020.

Nous avons pris comme hypothèse pour la saison 2021/2022 une baisse de volume de licences par rapport à la saison sportive 2019/2020. Les nouveaux tarifs en vigueur depuis la saison 2020/2021 ne permettent toutefois pas d'obtenir un niveau de produits équivalent à l'exercice 2020.

Concernant les produits :

- Une diminution du poste « produits » de 15 k€ en raison de la baisse estimée du nombre de licenciés et de l'impact de la saison sportive 2020/2021.
- Pour l'exercice 2021, le poste Subvention est en diminution par rapport à 2020 car :
  - o Pas de subvention exceptionnelle pour l'année 2021 par rapport au jeu.
  - o La diminution tous les ans des subventions du Conseil Départemental.
- Un nouveau produit par rapport à 2020, les loyers avec la mise en location de l'ensemble du 2<sup>ème</sup> étage du comité. Pour 2021, cela représentera 10 090 €. Sur une année complète, cela pourra représenter 15 600 €.

Concernant les charges :

- Sur 2021, le niveau des achats de licences et autres dépenses est identique au niveau de 2020 (82%).
- le niveau des salaires est en baisse en raison de l'impact plus important de l'activité partielle sur 2021 (6 mois contre 2 mois en 2020).
- La situation sanitaire aura obligé chacun à adapter sa façon de travailler. Cette réduction de frais en terme de déplacements véhiculés devra se pérenniser dans les années à venir.

Je reste à votre disposition pour toutes remarques ou question.

Le Trésorier

Vincent LEVRIER